

**Décision n° EI-2024 - 26 portant sur l'accréditation du programme d'études supérieures (Doctorat) de WASCAL en économie du changement climatique, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), à Dakar, Sénégal**

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'un doctorat à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEL\_20220407 du 12 mai 2022 relative à l'évaluation/accréditation de 7 formations, délivrées par des centres de formation et de recherche affiliés au réseau WASCAL répartis dans 7 pays d'Afrique subsaharienne ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 avril 2024,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Après avoir constaté que le programme d'études supérieures (Doctorat) de WASCAL en économie du changement climatique, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), à Dakar, Sénégal, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

**CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE DU DOCTORAT**

Le programme d'études supérieures en économie du changement climatique (GSP) est cohérent avec la stratégie globale de formation de l'établissement. L'équipe en charge du programme définit, élucide et justifie avec compétence le positionnement du doctorat dans les orientations scientifiques et les priorités thématiques de l'Université et du réseau Wascal. Le GSP prend en compte les besoins sociaux, économiques et environnementaux des différents pays partenaires. Il est étroitement intégré aux programmes de master existants et se positionne de manière appropriée dans l'offre de formation locale, nationale ou internationale. Le GSP a établi de nombreux partenariats internationaux afin d'assurer un soutien solide de la part des laboratoires de recherche. Cependant, les relations entre le GSP et ses partenaires de recherche doivent être mieux définies, notamment en ce qui concerne la supervision et le suivi des thèses de doctorat. Le niveau adéquat des thèses de doctorat est attesté par l'excellente qualité de la production scientifique associée. Le GSP offre aux étudiants une plate-forme internationale grâce à l'organisation de conférences et de voyages d'étude.

**CRITÈRE 2 : LES DISPOSITIFS DE FORMATION, D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES DOCTORANTS**

Les doctorants du programme d'études supérieures en économie du changement climatique bénéficient de conditions de recrutement homogènes, de qualité et transparentes. Le programme de formation initiale leur permet d'acquérir des connaissances et des compétences pluridisciplinaires, en tenant compte de la diversité des groupes d'étudiants grâce à des cours d'anglais et de français. Toutefois, le GSP ne bénéficie pas de l'apport des partenaires socio-économiques ni de procédures formelles d'évaluation des compétences acquises par ses étudiants. Les conditions d'encadrement et les modalités d'accueil des doctorants dans les laboratoires de recherche doivent être mieux définies pour garantir l'interdisciplinarité. Les doctorants bénéficient de conditions matérielles et financières adéquates, grâce au soutien du réseau WASCAL, mais avec très peu de flexibilité. Malgré l'existence d'une charte des thèses au niveau de l'UCAD, les règles de conformité et les critères pour la soutenance finale du doctorat devraient être mieux définis.

**CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DU DOCTORAT**

Le programme d'études supérieures (GSP) en économie du changement climatique (CCE) bénéficie d'un réseau international bien structuré d'universités partenaires, garantissant un recrutement de haute qualité des candidats au doctorat grâce à des procédures et des règlements d'admission clairs. Le nombre croissant de candidats témoigne de son attractivité, bien qu'une analyse qualitative fasse défaut et qu'une promotion ciblée du GSP puisse être améliorée. Le programme se caractérise par un taux de réussite des diplômés remarquablement élevé (100 %) et respecte strictement la durée cible de trois ans pour les thèses de doctorat. Le parcours professionnel des diplômés du CCE est bien suivi (sur une base interne), montrant une forte orientation vers le monde universitaire et un impact marginal sur les organes de décision privés ou publics, ce qui ne correspond que partiellement aux objectifs du réseau WASCAL.

#### CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DU DOCTORAT

Le programme d'études supérieures en économie du changement climatique bénéficie d'un cadre bien formalisé et documenté pour la sélection, l'accueil et la supervision des doctorants. Son efficacité organisationnelle est soutenue par des moyens financiers, des ressources humaines et des infrastructures adéquats. Le soutien de la plateforme centrale de compétences WASCAL située à Ouagadougou est essentiel pour capitaliser les données collectées par les doctorants et leur travail sur le terrain. Cependant, l'absence d'un organe de médiation indépendant pour traiter et résoudre les difficultés rencontrées par les doctorants, qu'elles soient liées à la validation des cours ou à la supervision de la thèse, est une lacune notable. Bien qu'une politique institutionnelle soit en place pour la formation et le renforcement des capacités des enseignants ou des superviseurs, il n'existe pas de mesures incitatives pour encourager la participation du personnel universitaire au GSP. Bien que les cours du programme fassent l'objet d'une évaluation approfondie par les étudiants, dont les résultats permettent d'améliorer la période de formation, il est possible de renforcer l'efficacité et le caractère systématique des procédures de qualité.

#### Article 2

Le programme d'études supérieures (Doctorat) de WASCAL en économie du changement climatique, de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), à Dakar, Sénégal, est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

#### Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Adapter le programme de formation pour répondre aux besoins des décideurs publics et privés en matière de changement climatique, élargir les perspectives de carrière des diplômés au-delà du monde universitaire et tirer parti de l'impact du programme CCE pour relever les défis décrits.
- Augmenter le nombre de diplômés en déployant une politique de partenariat proactive avec les parties prenantes concernées (secteurs économiques tels que l'agriculture, la sylviculture ou la pêche, autorités et gouvernements régionaux/nationaux, industrie et bureaux d'études).
- Développer des formations professionnelles basées sur les compétences et l'expertise du programme, ainsi que des formations à l'entrepreneuriat.
- Favoriser l'immersion des étudiants francophones dans les pays anglophones pendant la période initiale de formation linguistique en les répartissant sur plusieurs sites/pays.
- Rendre la formation académique initiale de six mois modulables pour faire place à des sujets d'approfondissement si nécessaire, en fonction du parcours et des projets de recherche des étudiants, et prévoir un supplément au diplôme pour suivre ce cursus sur mesure.
- Structurer et formaliser des partenariats avec un groupe sélectionné d'institutions allemandes reconnues afin de renforcer la collaboration.
- Inclure des parties prenantes externes dans les comités de supervision des thèses et veiller à ce que les deux principaux superviseurs représentent des disciplines différentes afin de favoriser l'interdisciplinarité.
- Mettre en œuvre des outils tels qu'un tableau de bord pour suivre le parcours professionnel des anciens étudiants et fournir un retour d'information sur le programme d'études.

#### Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 14 juin 2024

Le président par intérim  
signé  
Stéphane LE BOULER